

Prière de compléter en caractères d'imprimerie, cocher les cases appropriées.
Prière de retourner les deux pages signées, accompagnées du mandat de recouvrement direct SEPA.

Sodexo Services GmbH

c/o Lycée Français

Gontardstraße 11

60488 Frankfurt

Votre contact :

Sodexo Services GmbH

c/o Lycée Français

Gontardstraße 11

60488 Frankfurt

Téléphone : +49 (0) 69 97 67 17- 83

Courriel : lyceefrancais.1219@sodexo.com

INSCRIPTION À LA RESTAURATION 2016/2017

Réinscription Nouvelle inscription Mon enfant sera externe

J'ai déjà un n° de client chez Sodexo : N° de cl. _____

1. ÉTABLISSEMENT: Lycée Français Victor Hugo - Francfort

N° d'établissement : 121930

2. CONVIVE :

Nom : Prénom :

Né(e) le : Date souhaitée pour le début de la restauration :

Groupe/classe

3. REPAS POUR :

5 repas par semaine 4 repas par semaine (lun, mar, jeu, ven)

Uniquement pour les lycéens

3 repas par semaine 2 repas par semaine 1 repas par semaine

Veillez cocher les jours auxquels vous désirez manger :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

TARIFICATION

Nombre de repas par semaine	Tarif mensuel	Tarif à partir du 3 ^e enfant
5	95,00 €	92,00 €
4	76,00 €	73,00 €
3*	56,00 €	54,00 €
2*	40,00 €	38,00 €
1*	20,00 €	19,00 €

* Seulement pour les lycéens

4. **REPRÉSENTANT LÉGAL** (prière de compléter le point 7. si différent du représentant légal)

Nom : Prénom : né(e) le :

n° / Rue:

Code Postal : Localité :

Téléphone : Adresse électronique :

5. **RÈGLEMENT DES FACTURES MENSUELLES**

Recouvrement direct SEPA, par mandat de recouvrement direct SEPA au début du mois suivant par Sodexo Services GmbH conformément aux dispositions du Conseil européen des paiements (EPC). À cet effet, prière de compléter le mandat de recouvrement direct SEPA ci-joint et de le retourner au centre de service ci-dessus avec l'inscription. Conformément aux dispositions SEPA, vous recevrez une information préalable au sujet du montant et de la date de référence du prélèvement par courriel 5 jours à l'avance. Veillez à cet effet nous indiquer votre adresse électronique (cf. champ ci-dessus) et toujours nous communiquer les changements d'adresse électronique en temps utile.

6. FACTURATION

Veuillez m'envoyer/nous envoyer en plus par courrier une facture par mois moyennant des frais de dossier de 0,75 € par facture.

7. ADRESSE DE FACTURATION DIFFÉRENTE

(Prière de ne compléter que si l'adresse est différente de celle du représentant légal)

Nom : Prénom : né(e) le :

Voie/n° :

CP : Localité :

Téléphone : Adresse électronique :
(Prière d'indiquer pour l'envoi du préavis SEPA)

.....
Lieu/date

.....
Signature destinataire de la facture

8. MANDAT DE RESTAURATION

L'établissement cité au point 1 ou son entité juridique a mandaté l'entreprise :

Sodexo Services GmbH, Eisenstraße 9a, 65428 Rüsselsheim (ci-après fournisseur de repas et société émettant la facture) en vue de la restauration pour les repas/jours cités au point 3. Sur la base des contrats conclus avec l'établissement ci-dessus ou son entité juridique, je confirme la mandater en vue de la restauration de l'enfant/convive indiqué au point 2.

Nous souhaitons un niveau de qualité élevé, en cas de problèmes, veuillez donc vous adresser au fournisseur de repas. Les prix correspondant au tarif des repas mensuel sont contenus dans la lettre d'information aux parents. Ces prix résultent de la concession d'approvisionnement en denrées alimentaires entre le fournisseur de repas et l'entité juridique de l'établissement. Ceux-ci s'entendent comme le paiement du repas, service inclus. Le fournisseur de repas est mandaté par l'entité juridique de l'établissement afin de recouvrer directement le paiement des repas par encaissement. Pour la distribution des repas, une carte de client est requise à partir de l'école primaire. Cette carte coûte 5,00 EUR. La première distribution est gratuite.

9. COMMANDE

La commande des repas s'effectue par l'intermédiaire de la variante souhaitée au point 3. Vous trouverez les modalités de commande et de facturation ainsi que les prix dans la lettre d'information aux clients.

10. DURÉE DU CONTRAT

L'inscription est valable pour toute l'année scolaire et prend fin à la fin de l'année scolaire. De plus, le contrat de repas est résiliable par écrit à la fin de chaque mois calendaire moyennant un délai de préavis de 4 semaines. Une fois toutes les créances réglées, l'autorisation de recouvrement direct SEPA prend fin automatiquement. Les avoirs éventuels sont remboursés.

Si le contrat entre les parties contractantes désignées au point 8. prend fin, la restauration prend fin automatiquement.

11. MODIFICATIONS DE DONNÉES DE CLIENTS

Les changements de nom, d'adresse et de coordonnées bancaires doivent être communiqués par écrit sans délai au fournisseur de repas en indiquant le numéro de client. Les coûts éventuellement occasionnés du fait d'un retard d'information sont à la charge du client.

12. FRAIS

Les frais, comme p. ex. les frais de notes de recouvrement impayés n'incombant pas au fournisseur de repas, sont à la charge du titulaire du compte. Un paiement n'est considéré comme effectué en temps utile qu'à la réception sur le compte du fournisseur de repas. Les montants exigibles correspondant au tarif des repas doivent être vérifiés avec soin. Ils se basent sur le nombre de repas commandés durant la période de facturation, qu'ils aient été pris ou non. Les objections contre leur montant doivent être soulevées par écrit, à l'attention du fournisseur de repas, dans les 12 semaines suivant le règlement de la créance respective. L'omission coupable de soulever en temps utile des objections au règlement respectif est considérée comme une approbation.

13. RETARD DE PAIEMENT / TRANSMISSION DE DONNÉES

Si le client est en demeure de paiement, le fournisseur de repas est autorisé à facturer les coûts occasionnés pour la sommation à titre de dommages-intérêts pour la demeure. Le client demeure formellement en droit de prouver qu'un dommage n'est pas survenu ou que son niveau a été inférieur. Suite à la survenance d'une demeure de paiement (paiement d'une facture n'intervenant pas dans les délais), le fournisseur de repas a le droit de mettre un terme à la fourniture de repas. Dans ce cas, le fournisseur de repas peut informer la direction de l'établissement de votre enfant de l'exclusion de la participation aux repas.

14. ALIMENTS SPÉCIAUX

Certaines formes d'aliments spéciaux, comme p. ex. sans gluten, etc., peuvent être demandées.

15. RÉDUCTIONS

Une copie des droits éventuels à une réduction du tarif des repas doit être jointe à l'inscription. Des documents non présentés ou non valables ne justifient aucun droit à la réduction du prix des repas. De même, les prolongations doivent être présentées en temps utile et spontanément au fournisseur des repas.

Par la présente, j'inscris le convive désigné au point 2 à la restauration aux conditions exposées.

.....
Lieu/date

.....
Signature représentant légal/partie contractante

SEPA Einzugsermächtigung gültig bis Widerruf

Autorisation de recouvrement automatique SEPA valable jusqu'à révocation

Name, Vorname des Schülers / Nom Prénom élève: _____

Mandat-Nr / N° de mandat: _____

Gläubiger ID von Sodexo: DE35ZZZ00000028342

Hiermit erteile(n) ich (wir) die Abbuchungserlaubnis von dem unten genannten Konto für das monatliche Essengeld ab September 2015. Widerruf oder Änderungen müssen spätestens im Vormonat schriftlich mitgeteilt werden.

Par la présente, je (nous) vous autorise (autorisons) jusqu'à révocation de ma (notre) part par courrier au plus tard le mois qui précède le prélèvement, à prélever mensuellement au moyen d'avis de prélèvement sur mon (notre) compte indiqué ci-dessous, à échéance les sommes que je dois (nous devons) au titre des frais de scolarité à compter de septembre 2015.

Kontoinhaber / Titulaire du compte: _____

BIC /SWIFT _____

IBAN _____

Wenn mein (unser) Konto die erforderliche Deckung nicht aufweist, besteht seitens des kontoführenden Kreditinstitutes keine Verpflichtung zur Einlösung. Die Kosten, die hierdurch verursacht werden, sind von den Familien zu übernehmen. Das Gleiche gilt für Gebühren die durch Ihrerseits nicht mitgeteilte Änderungen der Bankverbindung entstehen können. Die Änderungen können erst im Folgemonat berücksichtigt werden. Falls Lastschriften einmal zurückgewiesen werden, wird die Einzugsermächtigung von Sodexo aufgelöst und nur noch die Überweisung pro Monat zugelassen.

Si mon (notre) compte devait se trouver insuffisamment approvisionné, ma banque ne serait pas tenue de payer l'avis de prélèvement présenté. Toutefois les frais d'impayés seront à la charge de la famille. Il en est de même pour les frais engendrés par tout changement de coordonnées bancaires non signalé. Les modifications de coordonnées bancaires ne pourront être prises en compte que pour le prélèvement automatique du mois suivant. A partir d'un impayé, l'établissement annulera le prélèvement et seul le virement mensuel sera autorisé.

Name des Rechnungsempfänger / Nom du payeur:

x _____

Anschrift / Adresse:

x _____

Datum /Date:

x _____

Unterschrift / Signature:

x _____



Anlage 1 – Information der Eltern / Sorgeberechtigten

Sehr geehrte Eltern, Sorgeberechtigte und volljährige Schüler,

aufgrund einer Anfrage der Schulleitung wurden wir gebeten zu prüfen, ob die Möglichkeit besteht, dass die Schulleitung nachvollziehen kann, welche Schüler an der Schulverpflegung teilgenommen haben, um dieses gegenüber anfragenden Eltern / Sorgeberechtigten nachweisen zu können. Begründet wurde die Anfrage damit, dass ein Teil der der Eltern / Sorgeberechtigten diesen Nachweis bei der Schulleitung mit der Begründung, dass die Kinder nicht essen gehen (oft spielen die Kinder lieber Fußball oder ähnliches) eingefordert haben.

Von der Schulleitung wurde vorgeschlagen, einen Handscanner einzusetzen, da nicht immer sichergestellt werden kann, dass die Schüler die für das Kartelesegerät notwendigen Karten mitführen. Problematisch beim der Erhebung der biometrischen Daten über einen Hand-/Handvenenscanner ist, dass diese Daten aus den Vorgaben des Datenschutzes als besondere personenbezogene Daten zu bewerten sind und damit für deren Erhebung, Verarbeitung und Nutzung eine explizite Einwilligung der Betroffenen oder derer gesetzlicher Vertreter (Eltern / Sorgeberechtigter) notwendig ist. Weiterhin besteht im Rahmen der Schulessensversorgung ein direkter Vertrag zwischen Ihnen als Eltern / Sorgeberechtigten und Sodexo als Leistungserbringer. Dies schließt eine Datenweitergabe an Dritte, somit auch an die Schulleitung ohne Ihre Einwilligung aus.

Beides hat jetzt zur Folge, dass wir (Sodexo) von Ihnen als Betroffenen oder als Eltern / Sorgeberechtigten zwei schriftliche Einwilligung benötigen. Die erste Einwilligung, um über einen Handvenenscanner die biometrischen Daten der Kinder (Schüler) aufzunehmen und dann für den Abgleich bei der Essensteilnahme erneut einzuscannen, um die Teilnahme zu dokumentieren und die zweite Einwilligung, um der Schulleitung die Informationen zur Verfügung zu stellen, welche Schüler am Schulessen teilgenommen haben.

Was ist, wenn Sie als Eltern / Sorgeberechtigten nicht möchten, dass wir biometrische Daten Ihres Kindes erheben?

Um dem Kind (Schüler) trotzdem die Teilnahme an der Schulverpflegung zu ermöglichen bieten wir Ihnen auch die Möglichkeit, dass das Kind im Rahmen des bestehenden Kartenlesesystems an der Schulverpflegung teilnimmt. Hier ist über Sie als Eltern / Sorgeberechtigten sicherzustellen, dass Ihr Kind (der Schüler) die Karte immer vorlegen kann, damit über das Kartenleseverfahren der Nachweis der Essensteilnahme erbracht werden kann. Auch hier benötigen wir Ihre Einwilligung, dass wir die Daten über die Essensteilnahmen an die Schulleitung weitergeben dürfen.

Sollten Sie als Eltern / Sorgeberechtigten nicht wollen, dass wir Die Daten der Essensteilnahme an die Schulleitung weitergeben, so müssen Sie uns keine Zustimmung erteilen.

Sollten Sie einmal eine Zustimmung zur Erhebung der biometrischen Daten (Handvenenscannererfassung) oder auch Weitergabe der Daten an die Schulleitung widersprechen wollen, so



Management Service

steht Ihnen das jederzeit und ohne Begründung zu. Wir bitten Sie dazu lediglich um einen schriftlichen Widerruf.

Gerne stehen wir Ihnen bei Fragen zur Verfügung. Bitte wenden Sie sich dazu an:

Sodexo Services GmbH
Eisenstraße 9a
65428 Rüsselsheim am Main

...



Management Service

Anlage 2 – Einwilligungen

Einwilligung

ich,

- willige ein, dass im Rahmen der Teilnahme an der Schulessensverpflegung die Nachvollziehbarkeit der Teilnahme meines Kindes über die Datenerfassung mittels Handvenenscanner erfolgt.

- willige ein, dass die Daten meines Kindes zur Teilnahme am Schulessen an die Schulleitung weitergegeben werden.

Ort, Datum

Unterschrift

Diese Einwilligung kann gegenüber der Sodexo SCS GmbH jederzeit widerrufen werden. Bitte senden Sie uns dazu einen schriftlichen Widerruf an:

Sodexo Services GmbH
Eisenstraße 9a
65428 Rüsselsheim am Main